

JEANNE D'ARC
la politique par d'autres moyens

EN 10 QUESTIONS

1 - POURQUOI UN LIVRE CONSACRÉ À JEANNE D'ARC EN 2007 ?

Première réponse : parce que notre siècle a de nombreux points communs avec le XVe

Deux époques où tout bouge :

- . celle des Caravelles et des grandes découvertes au XVe
- . celle d'Internet au XXIe

dans un cas comme dans l'autre, il faut comprendre
et, pour aider à comprendre, chercher des modèles.

Pourquoi les jeunes consulteraient sans cesse leurs ordinateurs, et pourquoi ne consulteraient-ils pas notre **commune histoire** ?

Deuxième réponse : parce que l'on est surpris par les résultats d'une émission de télévision ayant pour objectif de désigner. LES CENT FRANÇAIS LES PLUS IMPORTANTS DE TOUS LES TEMPS»

Le premier tour de cette quasi élection eut lieu au Palais du Luxembourg le 14 mars 2005

et le second fut organisé le 4 avril 2005.

Jeanne d'Arc se trouvait au 31e rang, loin derrière Coluche en 5e position, Bourvil en 7e, Napoléon en 16e, Zidane en 21e (juste avant Charlemagne). Il est vrai qu'en ce début de siècle ce n'est plus le mysticisme de Jeanne d'Arc qui retient l'attention, mais le contenu d'un vieux bocal retrouvé, où sont mêlés à des restes humains, quelques os de chat. Ce qui ravive la curiosité des médias à travers le monde. Avec des titres, tels que :

- *Les restes de Jeanne d'Arc passés au peigne fin*
- *France : Jeanne d'Arc de nouveau à la question*
- *Le dernier interrogatoire de Jeanne d'Arc.*

Etonnés de la place de Jeanne d'Arc au palmarès des cent Français les plus importants, on comprend mieux l'importance que la télévision a pris dans la mémoire historique et la culture françaises.

Troisième réponse : parce que, selon André Maurois «Jeanne d'Arc est à la fois le miracle le plus surprenant de l'histoire et la suite d'actes politiques la plus raisonnable.»

Maurois avait raison.

Mais Jeanne d'Arc fut pratiquement inconnue jusqu'au milieu du XIXe siècle ; jusqu'au moment où les deux procès de condamnation de 1431 et de réhabilitation de 1456 ont été intégralement publiés (par Quicherat à l'invitation de Guizot en 1841).

Depuis lors, un nombre impressionnant de livres, de poèmes, de pièces de théâtre et de films lui furent consacrés.

S'il est vrai que sa vie publique n'a duré que deux ans, un de combat un de prison, s'il est vrai que, maintenant, nous n'ignorons rien de ses idées ni de sa spiritualité, par contre aucun dessin, aucune peinture, aucune description ne nous sont parvenus.

A Rouen en mai 1964, Malraux a pu s'écrier : *«O Jeanne, sans sépulture et sans portrait, toi qui savais que le tombeau des héros est le cœur des vivants.»*

Quatrième réponse : parce que la fidélité d'Orléans qui, chaque année depuis le 8 mai 1429 fête sa délivrance est unique au monde.

En mai 2007, lors de la prochaine fête, Orléans fêtera le 578^e anniversaire de sa délivrance.

Une telle fidélité, unique en dehors des religions, conduit à étudier Jeanne d'Arc sous l'angle de la politique ; fut-ce en se rapprochant de Clausewitz (1780-1831) selon lequel *«la guerre n'est que le prolongement de la politique par d'autres moyens.»*

Bien avant ce général prussien, théoricien militaire, Jeanne d'Arc annonce le prolongement de la politique par d'autres moyens encore, *ceux de la prophétie.*

2 - QUI EST JEANNE D'ARC ?

Sa figure et son souvenir n'ont cessé d'intéresser, d'intriguer et de fasciner en sorte que son image, – vénérée, admirée, critiquée, contestée, raillée – est toujours présente dans notre histoire.

Au moment de sa rencontre avec Charles VII à Chinon, Jeanne d'Arc a 17 ans. C'est une fille de la terre ne sachant ni lire ni écrire mais capable de monter à cheval et de conduire une armée ; femme de prière et de méditation, se nommant elle-même fille Dieu.

Sa vie est aussi exemplaire que déroutante : paraissant venue d'un autre monde, elle est dans l'Histoire car elle en infléchit le cours, mais hors de l'Histoire puisque l'intervention divine ne peut être prise en compte par l'historien.

Philippe Contamine, membre de l'Institut, qui a consacré une partie de sa vie à étudier Jeanne d'Arc, estime ; je le cite :

« Je ne crois pas que l'on puisse comprendre Jeanne d'Arc, dans son action et avec le rayonnement qui émanait d'elle si l'on oublie qu'elle était vue ou plutôt qu'elle se voyait elle-même comme une prophétesse. »

Prêter – au XXI^e siècle – attention à un prophète n'est-ce pas naïveté ? Anachronisme ? Et peut-on aller jusqu'à prétendre que Jeanne d'Arc se situe dans la tradition de la Bible hébraïque ?

Un prophète, au sens biblique, est le révélateur d'une parole qui lui vient d'ailleurs. Il l'utilise comme un appel déclenchant une action. Cette parole n'est pas celle d'un pouvoir mais celle d'une autorité qui persuade sans chercher à imposer.

Or, Jeanne d'Arc est bien l'inspiratrice, pour le royaume français, d'une exceptionnelle continuité politique. La Lettre aux Anglais et la relation du procès en condamnation rapportent les trois promesses qu'elle a faites, guidées par les voix. Elle authentifie sa mission en délivrant Orléans, puis conduit Charles – reconnu comme véritable dauphin – se faire sacrer à Reims ; enfin, elle prophétise l'indépendance du royaume. Si un prophète annonce il ne réalise pas ; lorsque les temps arrivent, d'autres accomplissent et, pour reprendre le mot de Pascal, dévoilent « *le spirituel sous le charnel* ». Pour être menée à son terme, la trilogie johannique – signe, geste et prophétie – bénéficie, durant soixante-dix ans (1429-1498), d'une continuité inattendue en ce royaume : de Jeanne d'Arc à ces bâtisseurs que furent Charles VII (après le bûcher ...) et Louis XI puis à ses deux filles Anne et Jeanne de France .

Si l'épopée de Jeanne d'Arc n'a duré que deux ans, elle prouve néanmoins que seule la force morale permet de lutter efficacement contre la tendance naturelle des choses à aller vers le pire

3 - QUELLE ÉTAIT LA SITUATION DE LA FRANCE EN 1429 ?

Depuis 1054 et pendant trois siècles, ceux qui allaient former la France et ceux qui allaient former l'Angleterre, s'opposent en d'interminables conflits féodaux qui s'expliquent essentiellement par l'importance des possessions de l'État Plantagenêt en terre française.

Puis, en 1337, Edouard III d'Angleterre, petit-fils de Philippe-le-Bel par sa mère, revendique la couronne de France.

Comme il se doit, tout commence par un défi parti de Westminster, le 7 octobre 1337.

Ce défi résulte des accusations contenues dans un *memorandum* français à usage diplomatique : « environ l'an 1336, par fausses et mauvaises inductions par aucuns rebelles du roi (de France) ou autrement, le roi d'Angleterre se mit en rebellion, fit alliances ouvertes en Flandre, en Hainaut et ailleurs et commença la guerre à l'encontre du roi Philippe » .

Le défi a été porté à Paris par l'Évêque de Lincoln, sommant son adversaire, le roi de France, Philippe, de **renoncer**, est-il précisé, **à un royaume acquis indûment**.

« La notion d'État s'étant progressivement transformée et développée, du même coup les rapports s'étaient modifiés entre le Roi de France et ses vassaux ; ceux-ci devaient subir une tutelle de plus en plus étroite. Si cette évolution était déjà insupportable aux plus importants d'entre eux, elle l'était a fortiori pour le duc de Guyenne, Roi d'Angleterre. De plus, le Roi de France tendait toujours à ramener ses différends avec ses adversaires, quels qu'ils fussent, à des litiges entre un vassal et son seigneur dont il était, nécessairement, le seul juge. Le souverain anglais voyait sa liberté d'action réduite d'autant ; il ne pouvait, par exemple, s'allier aux ennemis du Roi de France, sans se rendre coupable, en tant que Duc de Guyenne, de félonie envers son seigneur. Logiquement, il lui fallait donc obtenir l'indépendance totale de sa principauté et, puisque le traité de 1259 le lui interdisait, déclarer Philippe VI de Valois un usurpateur et revendiquer à sa place la couronne de France. » (Philippe Contamine, *La Guerre de cent ans*, PUF, Paris, 2002)

La guerre entre l'Angleterre et la France s'engage alors ; elle est marquée par quatre terribles défaites françaises.

1340 : L'Écluse,

1346 : Crécy,

1356 : Poitiers,

1415 : Azincourt.

4 - POURQUOI TANT DE DÉFAITES ?

Une telle série est d'autant plus surprenante que les forces respectives sont – à l'avantage des Français – largement disproportionnées. Dès le XIV^e siècle, l'armée du Roi de France peut aligner près de quatre-vingt mille hommes alors que l'anglais n'en compte qu'une dizaine de milliers augmentés, il est vrai après le débarquement, de troupes recrutées sur ses terres françaises.

1340 : L'Écluse (près de Bruges)

Vers la fin du printemps 1340, la flotte française majoritairement composée de bateaux marchands ou de pêche auxquels s'ajoutent quelques navires spécialement construits pour la guerre, croise devant l'Écluse. Son objectif est de bloquer l'avant-port de Bruges pour s'opposer au débarquement des Anglais en Flandre.

Vingt mille Français contre quinze mille Anglais ; les forces sont si considérables que l'on n'hésite pas à considérer l'Écluse comme « l'un des plus grands combats navals de l'histoire »

Hélas, les Français ayant décidé de former un barrage de bateaux pour empêcher Édouard III d'aborder le continent ne peuvent manœuvrer, tandis que la flotte anglaise, poussée par le vent et profitant de la marée montante, est libre de ses mouvements. Si bien qu'à peine une vingtaine de bateaux sur les 200 parviennent à se dégager ; C'en est fini de la "flotte" française. Le roi d'Angleterre a désormais la maîtrise de la mer ; sur toutes les côtes, de la Flandre à la Guyenne, il est chez lui.

1346 : Crécy (Somme)

Philippe de Valois a, comme à l'Écluse, l'avantage du nombre ; il engage la bataille au cri de « sus à l'Anglais » mais chacun fait ce qu'il veut ou ce qu'il peut. La bataille de chevaliers voulue par les Français n'a pas lieu, les flèches anglaises les tenant à distance et formant une barrière infranchissable. Lorsque le soir tombe et que l'on ne distingue plus les amis des ennemis, les Français continuent vaillamment ... à se laisser massacrer -pour l'honneur- sans prisonniers ni blessés.

1356 : Poitiers

L'erreur tactique de Crécy se renouvelle à Poitiers. Le roi Jean veut en découdre mais toujours sans plan de bataille. Comme naguère à Crécy, les chevaliers français, en désordre, succombent sous les flèches des archers anglais bien qu'une fois encore, ceux-ci soient inférieurs en nombre (dix mille Anglo-gascons contre vingt mille Français)

Il faut souligner qu'en 1351, le roi Jean II le Bon avait créé l'Ordre de l'Étoile - de 500 chevaliers - à l'imitation de l'ordre de la Jarretière fondé par Édouard III en 1348 selon les idéaux des romans de la Table ronde. Le Roi avait pour ambition de constituer une élite politique et militaire liée à sa personne. Ces chevaliers devaient prêter serment de ne jamais reculer dans la bataille. Telle est l'une des explications de cette défaite.

1415 : Azincourt (Proche de Calais)

Sur un terrain détrempé par une forte pluie, les chevaliers français ne disposent que d'un espace restreint sur lequel ils se forment en carré, ce qui paralyse toute manœuvre. Leurs lourds équipements les font s'enliser dans la boue, devenant ainsi une cible facile pour les archers anglais. Une fois encore, les flèches galloises s'imposent avant de laisser place à la charge anglaise qui se bat à la hache et à l'épée. Les chevaliers français qui ne peuvent riposter sont tués ou faits prisonniers, mais ils sont si nombreux que, pour éviter qu'ils ne se regroupent et ne reprennent le combat, le Roi anglais donne l'ordre de les tuer. C'est un geste contraire à toute éthique de chevalerie ... et à tout profit car, de ce fait, tout espoir de rançon s'envole ; du reste, à son retour à Londres, le Lancastre est conspué par la foule.

POURQUOI ?

Depuis le milieu du XIII^e siècle, les rois d'Angleterre, Plantagenets Comte d'Anjou et Duc de Normandie, possèdent sur le continent un territoire presque aussi grand que celui du roi de France.

En Angleterre, un Roi fort, une aristocratie contrôlée, un royaume homogène, la cour étant le centre moteur du pays expliquent les raisons de la supériorité anglaise. Elle est d'organisation mais elle est aussi militaire. Depuis le XIII^e siècle, les archers gallois tiennent une grande place dans l'armée anglaise. A l'arc traditionnel des paysans saxons dont la portée est trop courte s'est substitué l'arc long en bois d'if des Gallois capable de tirer – au rythme de six par minute – des flèches à plus de soixante mètres qui peuvent traverser une cotte de mailles. Depuis Édouard I^{er}, chaque petit propriétaire anglais doit posséder un arc long, chaque père doit enseigner le tir à ses fils.

Après plusieurs siècles de conflits entre les deux royaumes, le Traité de Troyes, signé en mai 1420 par Charles VI de France et Henry V d'Angleterre, réunit les deux monarchies sous une seule couronne, l'anglaise. Mais, en 1422, Henry V meurt en août, et Charles VI en octobre. La France a deux rois : Henri VI âgé de quelques mois – aussitôt proclamé roi de France et d'Angleterre – et le dauphin Charles qui, réfugié à Bourges depuis 1418, prend le nom de Charles VII ; mais aucun n'est sacré roi de France.

5 - QUELLE EST L'INTUITION POLITIQUE DE JEANNE D'ARC ?

Le couronnement et le sacre sont des cérémonies religieuses indispensables – en France – à la transmission du pouvoir royal. Renouvelé à chaque génération, le geste du sacre n'est que la caution de l'Église, une sacralisation, empruntée aux Wisigoths, et, à travers eux, à la pratique d'Israël. Il ne confère pas la légitimité, il lui donne une autre dimension et assigne au roi une place d'exception dans la Jérusalem terrestre.

Telles sont les origines de l'intuition politique de Jeanne ; il fallait que le Dauphin Charles fut couronné et sacré à Reims, avec l'onction du Chrême de la Sainte-Ampoule. Mais reprenons le cours de l'Histoire.

Le siège d'Orléans

En 1428, Bedford, régent au nom du jeune Henri VI, entend « nettoyer » les pays entre Seine et Loire où de nombreux « brigands » tiennent ses troupes en échec. Pour l'Anglais, il n'est qu'une solution : anéantir le royaume de Bourges, et faire des fidèles de Charles des sujets d'Henri VI. Selon Jean Favier : « *pour que nul ne se réclamât plus de Charles VII, il fallait qu'il n'y eût plus de Charles VII* ».

Au cours de l'été 1428, les Anglais prennent donc la décision de s'emparer d'Orléans. A cet effet, Thomas de Montagu, comte de Salisbury, débarque à Calais avec une armée fortement équipée, complétée par des Français recrutés sur place.

Le 12 octobre 1428, Salisbury est devant Orléans, après avoir «nettoyé» les routes et pris les places de la Loire : Jargeau, Meung, Beaugency. Seule Orléans tient comme un verrou. Mais les Anglais ne doutent pas de s'emparer de la ville afin que leurs armées puissent envahir les possessions du «soi-disant dauphin».

*

**

Chacun sait la volonté de Jeanne fidèle à ses voix, celles de saint Michel, de sainte Marguerite et de sainte Catherine. La première fois, dit-elle, c'est en 1425 ; elle est dans sa treizième année. Ces voix lui affirment, déclare-t-elle, qu'elles sont envoyées par Dieu pour l'aider « à se gouverner ». Elles ajoutent que Jeanne doit accomplir sa mission sans que son père le sache. « *Plus tard, la voix me disait que je lèverais le siège mis devant Orléans. La voix m'a dit aussi que je m'en aille à Robert de Baudricourt dans la forteresse de Vaucouleurs, le capitaine du dit lieu, qu'il me donnerait des gens pour aller avec moi.* »

Le voyage, ainsi décidé, dure onze jours (470 km) à travers des territoires qu'occupent soldats anglais ou bourguignons, sans compter les effrayants « Coquillards »

Le dimanche 8 mai 1429, en délivrant Orléans, Jeanne donne le signe qui permet à Charles VII de lui faire confiance pour aller à Reims en traversant des territoires toujours aux mains de ses adversaires et de ses ennemis. Elle, dont la pureté a été confirmée par les deux examens de Poitiers, elle, qui à l'écoute de ses voix, a donné confirmation de sa mission, peut conduire le Roi à Reims, et agir en authentique Prophète. Telles sont les deux premières

composantes de la « trilogie johannique ». Jeanne entre victorieusement dans l'Histoire et, par sa prophétie, amorce la postérité de sa propre action.

Autour du Sacre et à partir de lui, s'organise un culte auquel ne manquent ni les symboles, ni les dévotions. Tout concourt à justifier la place du Roi par les effets de l'onction sacrée, plus que sa place dans la hiérarchie politique et sociale par les effets de la naissance. Le Roi doit son charisme à cette onction de Reims considérée comme une intervention directe de Dieu.

On s'en est servi dès le temps de Philippe le Bel : le roi est l'élu de Dieu, n'a de compte à rendre qu'à Dieu. Le merveilleux de Reims a, au XVe siècle, un effet inattendu. Lorsqu'aux yeux des partisans de Bourgogne s'opposent un roi véritable mais "mal sacré" – puisque ayant reçu à Paris l'onction d'un Chrême ordinaire –, et un roi prétendu mais bien sacré – puisqu'il avait reçu à Reims le Chrême de la Sainte-Ampoule. En un temps où l'on tient encore pour inconcevable l'aide divine aux causes injustes, la disparité des sacres en conduit plus d'un à des réflexions qui tourneront à l'avantage du roi de Bourges. »

Jeanne ne s'y est pas trompé.

6 – CAPTURE, PROCÈS ET BÛCHER

Le 23 mai 1430, devant Compiègne, Jeanne est faite prisonnière par un écuyer de Jean de Luxembourg qui la cèdera à son suzerain le Duc de Bourgogne. Celui-ci la remettra aux Anglais contre le paiement d'une rançon de 10 000 livres tournois.

Dès l'annonce de la capture, Philippe le Bon a fait parvenir la nouvelle à toutes ses villes et à Paris. Pour lui, il importe de nier le caractère divin de la mission de Jeanne et d'en montrer la supercherie : cette capture prouve que Dieu n'est pas avec elle.

Le procès de Jeanne peut alors commencer ; il dure cinq mois, du début janvier à fin mai 1431. Si les documents de ce procès sont – depuis le milieu du XIXe siècle – parmi les plus célèbres de notre Histoire, ils en sont aussi parmi les plus émouvants. Ils permettent de comprendre la personnalité de Jeanne et sa place tout au long de ce “procès politique”. La première partie est consacrée à l'instruction avec enquêtes et interrogatoires (jusqu'au 26 mars) ; la deuxième en constitue le cœur et se termine le 24 mai par la mise en scène de « l'abjuration » ; une courte conclusion permet au piège de se refermer en occupant les deux derniers jours qui précèdent le bûcher (30 mai).

Un modèle de procès politique

De tout temps, un procès politique a pour unique objet d'entraîner le présumé coupable à se flétrir lui-même en faisant aveu de sa culpabilité ; si bien que le juge ne porte pas la responsabilité de la condamnation. Il suffit donc, à Rouen, de démontrer au Tribunal que Jeanne n'est pas l'envoyée de Dieu, mais une sorcière, un suppôt du diable et qu'elle a pris l'habit d'homme pour être avec les hommes comme toutes les “femmes à soldats”. Diriger Jeanne vers le bûcher n'est pas pour les Anglais simple acte de guerre, un coup d'épée suffirait ; c'est une affaire politique qu'il faut traiter comme telle.

Le procès en condamnation de Jeanne est un chef d'œuvre de partialité sous les apparences de la régularité des procédures. C'est un procès auquel sont assignés deux objectifs ; le premier : mettre fin à la panique qui s'empare des meilleures troupes anglaises à la seule évocation de Jeanne et de son étendard et, par conséquent, de faire cesser les frayeurs propagées Outre-Manche. Le second objectif est politique : il s'agit d'annuler les vertus du Sacre de Reims en transformant l'envoyée de Dieu en suppôt de Satan. « *En 1431, la justice d'Inquisition était l'instrument le plus efficace (...) chacun étant persuadé que, pour faire reculer les puissances malignes, tous les moyens étaient bons. Un raisonnement qui nous est devenu familier justifiait, puisque l'enjeu était si grave d'employer contre un ennemi plein d'astuce et de toute manière ignoble, la délation, les menaces, la perfidie, la torture. Si les juges de Jeanne n'utilisèrent pas les instruments de torture physique ils usèrent de tout ce qui pouvait venir à bout de sa confiance et de sa force, éclatantes aux premiers jours de l'interrogatoire malgré la longue réclusion préalable, et que l'on voit en effet, de jour en jour, se détruire pour finalement s'effondrer.* » (Georges et Andrée Duby *Les procès de Jeanne d'Arc* – Gallimard, Paris 1995 PP 305 à 307.)

Les interrogatoires

Jeanne comparait pour la première fois, le 21 février, dans la chapelle du château royal de Rouen, devant une quarantaine d'assesseurs (au total, il y en eut plus d'une centaine).

Jeanne n'a pas appris sa foi dans les livres. Cette foi, elle la tient de sa mère. Sans doute a-t-elle suivi les prêches des Frères Mendiants qui, à cette époque, dans l'Est du royaume, parcouraient les campagnes. Parce que ces Mendiants sont favorables à une réforme de l'Église, leurs fidèles sont vite soupçonnés d'être adeptes de la « *devotio moderna* » qui, passant outre l'autorité ecclésiastique, recherchent l'union directe à Dieu. Ces frères prêcheurs encouragent aussi la dévotion envers la Vierge, envers les saints – dont le très populaire saint Michel – et envers le nom de Jésus. Jeanne, toute vibrante de foi, baigne dans le spirituel et le surnaturel.

Abjuration

Le 24 mai 1431, constatant qu'elle maintient ses positions, il est décidé d'organiser une « admonestation » au cimetière Saint-Ouen où sont dressés un échafaud et des tribunes. Jeanne doit être amenée à abjurer face aux prélats présents, dont Henri Beaufort, oncle de Bedford. On lui fait entendre plusieurs sermons. On lit la sentence. On lui propose de se rétracter. Elle répond inlassablement qu'elle n'a fait que suivre la volonté de Dieu. Peut-être doit-on lui tenir la main afin qu'elle signe une courte cédule en forme de lettre d'abjuration ? Toujours est-il qu'elle y trace un rond puis une croix. Par ce document, Jeanne reconnaît ses fautes et peut espérer être condamnée à la prison à vie en échappant au bras séculier, c'est-à-dire aux Anglais. Que vaut une croix dans un rond alors que, si Jeanne ne sait pas écrire, on est certain qu'elle peut tracer les lettres de son prénom ?

Rétractation

Elle est ramenée en prison. Peu après, molestée par ses gardiens, elle décide de reprendre l'habit d'homme. L'apprenant, Pierre Cauchon se rend aussitôt auprès d'elle (27 mai) et, puisque Jeanne est retombée dans l'erreur, elle est déclarée relapse. Puis, dans sa cellule, elle déclare à son juge : « *tout ce que j'ai dit est révoqué ; je l'ai fait seulement à cause de la peur du feu.* »

Sentence

Le mercredi 30 mai, après s'être confessée, Jeanne est conduite à huit heures du matin au bûcher dressé sur la place du Vieux Marché, près l'église Saint-Sauveur, déclarée « rechue en ses erreurs : relapse, hérétique et excommuniée ».

Le bûcher

Après quoi, les juges se retirent. Le bailli de Rouen, un anglais, ordonne que Jeanne soit menée au lieu où elle doit être brûlée, sans lui laisser possibilité de recours alors qu'elle est passée de la justice ecclésiastique à la justice séculière.

Lorsque Jeanne entend le commandement adressé au bourreau d'allumer le feu, elle crie plusieurs fois : « Jésus ». Détail sordide : le bûcher étant trop haut, le bourreau s'est trouvé dans l'impossibilité d'étrangler la victime avant que les flammes ne l'atteignent, ce qui vaut à Jeanne d'être brûlée vive en d'atroces souffrances.

Une fois le corps consummé, Warwick, le gouverneur anglais, donne l'ordre d'en ramasser soigneusement toutes les cendres et de les jeter dans le fleuve : rien ne doit pouvoir servir de reliques.

Henri VI s'adresse à l'empereur Sigismond - 8 juin 1431

Le 8 juin 1431, une semaine après le supplice de Jeanne, Henri VI, roi d'Angleterre et de France adresse à l'empereur Sigismond (du Saint Empire romain germanique), une longue lettre expliquant les raisons du procès et de la condamnation. Il veut, écrit-il, éviter que ne circulent de fausses rumeurs.

Charles VII et la reconquête

Jeanne d'Arc morte, les Anglais peuvent espérer reprendre, en France, leur marche victorieuse. Mais il n'en est rien. Ils s'aperçoivent rapidement que leur allié, le Duc de Bourgogne, n'est plus aussi fidèle que par le passé. En effet, le duc qui n'a rien fait pour empêcher le couronnement et le sacre de Charles, n'a pas daigné assister à ceux du petit roi anglais. De plus, le 13 décembre 1431, il signe avec Charles VII une trêve générale de six ans ; des pourparlers sont aussitôt engagés pour sceller sa réconciliation avec le roi de France. De part et d'autre, on mesure les avantages qu'il y aurait à faire la paix ; c'est avec l'espoir d'en terminer qu'en janvier 1435, des négociations s'ouvrent à Nevers et que, le 5 août, elles se poursuivent à Arras.

Charles VII est devenu un autre homme depuis le sacre et le couronnement.

Jeanne réhabilitée

Une enquête royale, alors diligentée, confirme que les juges se sont montrés d'une totale partialité et les témoins d'une docilité non moins entière. De plus, Jeanne a été traitée non en prisonnière de guerre – ce qu'elle est lors de sa capture – mais, sans preuve valable, comme une hérétique.

Il n'en demeure pas moins qu'un tribunal de l'Inquisition ayant prononcé la condamnation, seule l'Église pouvait décider la réouverture du procès.

En 1452, après avoir rencontré le roi à Tours, le cardinal Guillaume d'Estouteville - envoyé par le Pape Nicolas V - se dirige vers Rouen et fait rouvrir le procès par une enquête ecclésiastique. Puisque Jeanne a été condamnée par un vote sur douze articles, c'est par douze

questions qu'il fait interroger les témoins encore en vie. Il fait élargir le questionnaire afin que soient abordés les points les plus sensibles, tels que la partialité des juges ou leur manque de liberté, la haine manifestée par les Anglais, le défaut d'avocat, les conditions de détention, les discordances entre le texte en latin et le texte en français et, d'une manière générale, les irrégularités du procès.

C'est avec l'accord du nouvel archevêque de Rouen qu'en 1454 l'inquisiteur de France, Jean Bréhal, se rend à Rome afin que le procès de Jeanne puisse, par décision pontificale, être rouvert. Une supplique de la famille qui se porte partie civile est remise au Pape seul habilité à remettre en cause une décision de l'Inquisition. Un rescrit du nouveau pontife, Calixte III, donné en date du 11 juin 1455, permet à Isabelle Romée, ainsi qu'à Jean et Pierre d'Arc de demander la réhabilitation de Jeanne.

Le 7 juillet 1456, la grande salle du Palais de l'archevêque de Rouen résonne des mots de la sentence en nullité. Après avoir énuméré toutes les pièces de procédure, les commissaires déclarent que les douze articles, unique base de la sentence rendue contre Jeanne en 1431, sont « faux, altérés et calomnieux ». Pour les arracher définitivement au procès, ils ordonnent qu'ils soient lacérés. Ils déclarent le procès et les sentences entachés de calomnies et par conséquent nuls et sans effet. Jeanne est donc lavée de toute infamie.

7 - POURQUOI ANNE DE FRANCE ?

Née en 1461, fille aînée de Louis XI

Anne de France, disciple de Jeanne d'Arc

A la mort de son père, le 30 août 1483, Anne – qui a 22 ans – doit faire face et s'imposer au Conseil royal comme régente, sinon en titre du moins en fait. Son père en ne la désignant pas nommément, et en utilisant le « flou » d'une simple délégation orale, ne lui a pas facilité la tâche. Mais Louis XI ne pouvait que suivre la ligne tracée en 1374 par son grand père Charles V.

Charles VII et Louis XI ont appliqué la stratégie de Jeanne d'Arc en ayant pour objectif l'indépendance du royaume, en fonction de ce que l'on appellera plus tard « la politique des frontières naturelles .»

A la suite de son père et de son grand-père, Anne de France agit en véritable disciple de Jeanne d'Arc puisqu'elle ajoute la fidélité spirituelle à la fidélité politique.

Régente de fait en 1483

La première habileté d'Anne est de se concilier le Conseil où siègent ensemble princes et légistes. Traditionnellement constitué de membres de la famille du Roi, les grands vassaux, princes du sang, sont investis par leur naissance du droit de conseiller le roi. Ils exigent d'être convoqués au Conseil pour toutes les questions importantes touchant à la paix, à la guerre ou aux affaires intérieures les plus importantes. Les légistes, officiers royaux, sont appelés à siéger en raison de leurs compétences et des services rendus à la couronne. Quant au Chancelier, il est présent à toutes les séances et prend la parole au nom du Roi.

Ce sont les membres influents du Conseil, – composé d'une quinzaine de personnes – qu'Anne entreprend de « séduire » : par des promotions, des charges et de l'argent. Elle calme les appétits des uns, apaise les mécontentements des autres, consolide les ralliements et s'attache les fidélités.

Il est alors décidé de convoquer les États généraux qui s'ouvrent le 7 janvier 1484. En plein hiver, les deux cent cinquante députés arrivent d'abord au Plessis où réside en permanence la famille royale, pour l'hommage préalable au Roi puis, se rangeant par ordres et par provinces, tiennent une première séance solennelle le 15 janvier dans la grande salle de l'archevêché de Tours 3. Anne n'y assiste pas, parce qu'elle est femme, ce qui lui permet d'être fidèle à sa manière de se tenir à l'écart tout en étant présente par personnes interposées.

Les députés sont d'abord invités à régler des questions générales du gouvernement mais ils prennent rapidement conscience de la violente opposition existant entre deux clans : celui que dirige Anne, et celui des princes mené par Louis d'Orléans, son beau-frère. Ceux qui -en raison des textes- ont la charge de la « personne du Roi » disent-ils pour autant de l'autorité royale ? La question apparaît embrouillée et ambiguë ; chacun des clans ayant pour objectif de se servir des États pour trancher le dilemme. Finalement Anne de France et Pierre

de Beaujeu en ayant la charge du jeune Roi dirigeront le royaume. Telle fut l'efficace diplomatie de cette jeune femme de 23 ans.

Les États généraux de 1484 auraient pu marquer le début d'une évolution de la monarchie acceptant d'accorder une place à une représentation permanente des délégués de tout le royaume. Mais, pour résister à la pression des grands féodaux, Anne est contrainte d'accentuer la centralisation du pouvoir : l'unité nationale est à ce prix. Le couronnement et le sacre de Charles VIII à Reims en sont les heureuses conséquences.

Sacre de Charles VIII

Les États généraux terminés, Charles VIII -sacré le 30 mai 1484-, fait son Entrée solennelle dans Paris le 5 juillet, -événements auxquels Louis d'Orléans participe. Anne peut désormais consacrer ses forces à dominer le guêpier féodal.

Quatre ans. C'est le temps nécessaire pour qu'elle impose la continuité de l'autorité royale.

Quatre ans, du printemps 1484 à l'été 1488, avec la victoire de Saint-Aubin-du-Cormier sur les Bretons.

Quatre ans d'une "guerre folle" comme on l'a appelée, dont le chef n'est autre que Louis d'Orléans, beau-frère du roi et premier prince du sang.

Durant ces quatre ans, la stratégie d'Anne consiste à isoler Louis des autres princes, comme elle l'a isolé au sein des États généraux.

Les intérêts du rattachement de la Bretagne à la couronne

Avantages stratégiques : que la Bretagne devienne française, et voilà que ni les Anglais ni les Espagnols ne peuvent en utiliser les ports. Or, à cette date, même si la guerre de Cent Ans est terminée, l'ennemi, c'est toujours l'Anglais.

Avantages économiques : la Bretagne est une terre riche, où les échanges commerciaux sont actifs grâce à un bon réseau de routes. Dans le duché, les foires sont franches et les avantages fiscaux attractifs.

Avantages politiques : la Bretagne, ce n'est pas seulement un grand territoire, c'est aussi un véritable État organisé avec tous ses rouages administratifs, politiques et judiciaires. Un État autonome, avec un duc qui n'est pas sacré mais couronné, avec des États qui se réunissent pour former un Parlement, avec une monnaie et une chambre des Comptes, avec deux grandes « capitales » Rennes et Nantes, plusieurs évêchés, des abbayes et une population d'environ 100 000 habitants.

Avantage territorial : le rattachement de la Bretagne représente une réalisation du vieux rêve capétien : chaque fois qu'une occasion se présente, il faut agrandir le domaine royal.

Avantages militaires enfin : entretenir une guerre contre le duché coûte cher au roi de France, en argent et en hommes. Conclure la paix avec la Bretagne, permettrait d'importantes

économies. De plus, Anne de France sait que la guerre n'est jamais la meilleure issue aux différends.

La cour à Moulins

Depuis le 1er avril 1488, Anne de France devenue duchesse de Bourbon se consacre essentiellement à l'administration de son duché ayant compris que personne ne peut empêcher le jeune Charles VIII de gouverner lui-même, et de concrétiser son rêve d'expédition italienne.

Pour comprendre le caractère d'Anne de France, et sa force morale, il suffit de la contempler sur le triptyque « de la Vierge en Gloire » telle qu'elle fut représentée par celui que, faute de mieux, on appelle le Maître de Moulins.

Il est impossible à qui découvre ce Triptyque de la Vierge en gloire, de ne pas être fasciné par l'intense présence d'Anne de France, cette femme dont la force morale a prévenu le pire et obtenu le meilleur

8 - POURQUOI JEANNE DE FRANCE ?

Née en 1464.

Agée de 24 jours elle est engagée par Louis XI en vue d'un mariage avec son cousin le jeune Louis d'Orléans qui a deux ans.

En 1464, unissant à la maison de France la maison d'Orléans, Louis XI a pour objectif de rendre impossible une alliance avec une autre grande famille princière, celle de Bretagne ou celle de Bourgogne, ou toute puissance hors frontières.

La révélation de Lignières

Toute jeune, vers les 7 ans, Jeanne affirme avoir eu une révélation qui va marquer sa vie : dans une vision, gardée longtemps secrète, elle entend la Vierge s'adresser à elle. La Chronique de l'Annonciade rend compte de cette expérience mystique : « Il lui fut avis que la Vierge Marie lui dit en son cœur : « avant ta mort, tu fonderas un ordre en mon honneur » (chro., p. 75-76). Jeanne comprend cet appel et se sent investie d'une mission.

Le sens actuel de mystique -expérience passive et directe de la présence de Dieu telle que le reconnaît le christianisme- date des débuts du XVe siècle ; Jean Gerson, alors chancelier de l'Université de Paris, est le premier à l'introduire dans ses écrits sur la théologie mystique. La foi des humbles, éclairée par une cathéchèse élémentaire peut suppléer la culture théologique. La Barroise Jeanne de Domremy connaît les dogmes principaux de sa religion et, pour l'essentiel, n'a rien à envier à l'Ardennais Jean Gerson, le *doctor christiannissimus* . Il en est de même pour Jeanne de France.

La guerre au sein de la famille royale

Finalement, le mariage de Jeanne de France et de Louis d'Orléans est célébré le 8 septembre 1476 - Louis à 14 ans (âge de la majorité) Jeanne a 12 ans (âge de la puberté).

Après la mort de Louis XI, Louis d'Orléans va chercher à s'affranchir de la tutelle de sa belle soeur Anne de France. Ayant pris les armes contre le roi et battu il est fait prisonnier en juillet 1488.

Il restera en prison jusqu'en juin 1491.

Mais Charles VIII se tue au château d'Amboise le 7 avril 1498 et son successeur n'est autre que son cousin Louis d'Orléans couronné et sacré sous le nom de Louis XII.

Le sacre de Louis XII a lieu à Reims le 27 mai 1498. Jeanne, bien que Reine de France, n'y est pas conviée – et pas davantage, aux cérémonies de l'Entrée solennelle à Paris. C'est à sa sœur Anne que revient l'honneur d'y accueillir le nouveau souverain. Toutes les dames de la Cour sont là, tandis que, Jeanne, épouse de Louis depuis près de vingt-deux ans, a dû se retirer en son château des Montils.

A peine les fêtes du sacre terminées, Louis XII entreprend les négociations pour annuler son mariage. Louis XII peut exciper des clauses du contrat de mariage de Langeais entre Charles VIII et Anne de Bretagne (1491) : elles stipulent que si le roi mourait, sa veuve devrait épouser son successeur afin que le duché breton puisse rester à la couronne. Louis XII se trouve pratiquement dans l'obligation d'épouser Anne de Bretagne ; c'est un solide argument pour répudier Jeanne de France.

S'ouvre alors le troisième procès de cette histoire. Celui qui fait de Jeanne de France une Antigone chrétienne.

Louis XII prétend que son mariage ayant été célébré sous la contrainte et n'ayant pas été consommé, il peut être annulé par l'autorité religieuse.

C'est alors parole contre parole ; celle de Jeanne de France contre celle de Louis XII.

C'est son silence qui inscrit Jeanne de France dans la lignée d'Antigone. Sa force morale est non moins grande, elle est autre : chacune est pleinement fidèle à sa conscience. La force de la fille de Louis XI se perçoit dans son attitude. Nulle révolte, nulle concession, mais la certitude d'agir en vérité selon les lois divines. Fille de roi, elle refuse de se soumettre à un examen qui mettrait en doute sa parole et s'en remet au serment d'un homme dont la parole – elle – n'est pas de Vérité. Elle est Antigone car elle ne se compromet pas avec le parjure. Son silence signe son inscription dans l'Histoire ; la retraite dans son couvent en est le signe – bonheur indicible pour la mystique – mais souffrance pour celle qui a été contrainte par un homme -son père- de se donner à un homme – son mari – alors qu'elle voulait ne se donner qu'à Dieu. Elle est bien Antigone chrétienne ; alliance de mots si prégnante pour Jeanne de France qui, à sa manière, assume, elle aussi, l'héritage de Jeanne d'Arc par le biais d'un mariage décidé par raison d'État, puis cassé par raison d'État,

Les bienfaits de la continuité politique

En ses débuts, le XVe siècle est, en France, marqué par la guerre civile, les désastres militaires, la peste et la famine, alors que Charles VI subit des crises de folie.

Grâce à Jeanne d'Arc, et en quelque soixante-dix ans, le royaume en assurant sa cohésion a trouvé la puissance. Les princes calmés, le pays pacifié, le rattachement de la Bretagne définitivement assuré, les menaces de guerre extérieures éloignées, les finances rétablies, le fonctionnement de l'État maîtrisé, tel est l'impressionnant bilan de la politique conduite de façon continue de 1429 à 1498. à la fin du XVe siècle la France est le pays le plus puissant et le mieux organisé d'Europe

La voie de l'Annonciade

Au-delà de ses engagements, rien ne peut faire oublier à Jeanne le grand projet qui a survécu aux siècles. Si Anne de France demeure présente grâce au Triptyque du Maître de Moulins, sa sœur Jeanne l'est par les couvents de l'Annonciade, **au nombre de six en 2007.**

Le 27 mai 1500, jour de l'Ascension, naît la première communauté de cet Ordre, constituée par des jeunes filles de Tours.

Finaleme nt la canonisation de Jeanne de France est décidée par le pape Pie XII. En ce 28 mai 1950, dimanche de la Pentecôte, en présence du cardinal Tisserant, de tous les cardinaux de la Curie, du cardinal Liénart, évêque de Lille, de vingt-cinq archevêques ou évêques français, et de religieuses de l'Annonciade, Jeanne est inscrite au registre des saints et saintes dont le culte est proposé à l'Église universelle.

9 – COMMENT JEANNE D'ARC A ÉTÉ REDÉCOUVERTE ?

C'est en 1840, que le protestant François Guizot, au nom de la Société de l'Histoire de France, charge un jeune et brillant chartiste, Jules Quicherat, de préparer l'édition complète des procès de Jeanne d'Arc, ce qui n'avait jamais été fait.

Dès leur publication, les cinq volumes deviennent pour les historiens les références scientifiques obligées.

Dans sa *Causerie du Lundi* en date du 10 août 1850, Sainte-Beuve ne tarit pas d'éloges sur le travail de Quicherat : « On peut dire que la mémoire de Jeanne d'Arc était encore à demi enfouie dans la poudre de greffe, et qu'elle en est seulement arrachée d'aujourd'hui (...) On a maintenant le dernier mot, autant qu'on l'aura jamais, sur cette apparition merveilleuse. » (...)

Puis il résume à grands traits les cinq volumes tout en exerçant son esprit critique sur le second procès puisqu'à ses yeux l'affaire était alors entendue. à l'évidence, seul le premier procès mérite l'attention de ceux qui cherchent à connaître et à comprendre le mystère de Jeanne d'Arc. Il conclut : « Quand même la critique et la science rencontreraient dans Jeanne d'Arc des points à jamais inexplicables, je sais que le malheur, après tout, ne serait pas grand, et qu'il n'y aurait pas tant de quoi s'étonner. (...) Mais à lire attentivement les pièces, et même en tenant compte des difficultés constatées par M. Quicherat, je ne crois pas du tout impossible qu'on arrive à tirer de l'ensemble des documents bien lus et contrôlés, et sans leur faire violence, une Jeanne d'Arc à la fois sincère, sublime et naturelle »

Le rôle d'Henri Wallon

L'amendement Wallon adopté à une voix de majorité par la Chambre des députés au début de 1875 fonde la III^e République. : « *le Président de la République est élu ... par le Sénat et par la Chambre des députés réunis en Assemblée nationale. Il est nommé pour sept ans : il est rééligible.* »

Henri Wallon est donc célèbre comme auteur du fameux amendement qui a fondé la III^e République. Mais il a joué un autre rôle – très important – en ayant réussi à faire comprendre l'importance de Jeanne d'Arc dans cette exception française que fut la continuité d'une même politique pendant soixante-dix ans (1429-1498). Le fait est suffisamment rare dans notre histoire pour qu'il soit souligné.

En véritable biographe et non en homme de parti, il ne se contente pas de magnifier l'amour de Jeanne pour la patrie, mais il montre sa piété. Il représente son héroïne comme une sainte : « Jeanne a été par toute sa vie, une sainte, et par sa mort, une martyre : (...) martyre de son amour de la patrie, de sa pudeur et de sa foi. »

Jeanne d'Arc toujours présente

Jeanne demeure au cœur même du mystère de la Foi. Peguy, le premier des auteurs modernes, l'a compris qui fait s'affronter en elle trois théologies : celle de l'action, celle de l'acceptation et celle du retirement dans la prière.

Jeanne est la figure même du courage et de la liberté comme elle l'a démontré à ses juges en se livrant tout entière dans ses réponses : son intelligence, son humilité, sa franchise frappent toujours : elle reste au cœur d'un mystère spirituel.

Peguy, Claudel, Bernard Shaw, Anouilh, Brecht et tant d'autres ont tenté de percer ce mystère, mais Christine de Pisan –sa contemporaine- ne l'a-t-elle pas, avant eux, tout compris, elle qui a regardé Jeanne d'Arc avec les yeux de la Foi ?

Henri Wallon s'est donné pour vocation d'œuvrer à la rencontre des deux Jeanne d'Arc : celle du Panthéon républicain et celle du Paradis catholique, afin de faire se fondre, derrière la même figure emblématique, deux cortèges, jusque-là parallèles : d'un côté les fidèles de l'héroïne populaire et patriotique, de l'autre les dévots de la sainte visionnaire et vertueuse ; ou, si l'on veut, les partisans de la France révolutionnaire, et les serviteurs de la Fille aînée de l'Église.

C'est alors que Jeanne d'Arc est proclamée Vénérable par le pape Léon XIII le 27 janvier 1894.

Mais le 30 juillet 1904, intervient la rupture des relations diplomatiques entre le Vatican et la République française ; puis c'est en 1905 la loi de séparation des Eglises et de l'Etat.

La béatification de Jeanne d'Arc est néanmoins célébrée le 18 avril 1909.

Jeanne d'Arc au XXe siècle

Pour comprendre le rôle tenu, en 1920, par la bergère de Domrémy, il faut tenir compte de l'Union sacrée – durant la Grande Guerre – qui a fait disparaître tous les motifs d'incompréhension entre l'Église et les républicains anticléricaux. Dans le brassage de la mobilisation et dans la promiscuité des tranchées, la fraternisation des soldats a enterré bien des préjugés de part et d'autre de ces « deux France ».

Toutefois, si la guerre a rapproché l'Église de France et la République, il n'en fut pas de même entre le gouvernement français et le Vatican. La neutralité adoptée, durant le conflit, par le Saint-Siège est incomprise, alors que l'on se bat et que l'on meurt, de chaque côté du front, pour une cause "juste". Celui qui ne choisit pas le bien contre le mal est du côté du mal. C'est pourquoi les Allemands qualifient le pape de "pape français", tandis que Clemenceau traite Benoît XV de "pape boche". L'avènement, le mardi 19 avril 2005, d'un pape d'origine allemande sous le nom de Benoît XVI fait étrangement résonner ce cri violent du Tigre et montre à quel point les temps ont changé 1. En effet, neuf décennies plus tard, Benoît XVI, le nouveau pontife, bavarois et ami de la France peut se poser en successeur du "pape de la paix", Benoît XV – élu en septembre 1914 - à l'époque de la bataille de la Marne.

En 1917, les propositions de Benoît XV visant à une paix de compromis sont mal reçues en France, où l'on ne peut imaginer de paix avant la victoire. Une fois celle-ci acquise, l'image du Pontife régnant au Vatican est longtemps restée mauvaise dans les milieux

politiques français. Si bien que, dans un tel contexte, l'idée de canoniser Jeanne d'Arc apporte une heureuse diversion.

D'autres motifs, appartenant ceux-là à la diplomatie, incitent le pape à se rapprocher de la France. Soucieux de la place du Saint-Siège dans les relations internationales de l'après-guerre, Benoît XV souhaite s'appuyer sur les opinions catholiques en France et en Italie ; il compte particulièrement sur la France pour équilibrer la puissance croissante des États-Unis.

Dans les cartons du Quai d'Orsay

Tout au long de l'année 1919, les milieux diplomatiques français sont de plus en plus favorables à un rétablissement des relations avec le Vatican. Une note du 29 janvier 1920, – conservée au ministère des Affaires étrangères –, énumère tous les avantages internationaux que la France en tirerait : dans l'Europe centrale et orientale en pleine recomposition, pour les problèmes liés à la Turquie et aux puissances du Levant, ou encore par le truchement des missions catholiques d'Afrique et d'Extrême Orient.

Jeanne canonisée (16 mai 1920)

Finalement, la canonisation de Jeanne d'Arc, le 16 mai 1920, prend tout son sens et toute sa portée politique. C'est l'acte à la fois solennel et populaire qui doit couronner l'Union sacrée et réconcilier les deux France.

Les relations diplomatiques entre Paris et le Vatican seront reprises le 17 mai 1921.

10 – QU’EN EST-IL MAINTENANT ?

10 mai 1940 : Des arcs gallois aux “panzer divisionen” et aux “stukas”

Comment oser comparer la force victorieuse des archers gallois à celle des blindés et des stukas allemands ? Sinon parce que, à cinq siècles de distance, les mêmes fautes ont été commises par la France : une semblable méconnaissance des armes de l’adversaire, de comparables erreurs stratégiques et une même absence de préparation. Avec pour conséquences, des résultats identiques. Jusque dans le “découpage” de la France en 1420 puis en 1940. Hélas. En deux cartes comparables.

Le 18 juin

Pour continuer la guerre, le Général de Gaulle a choisi Londres en raison de sa certitude que Winston Churchill ne céderait jamais à Hitler. Le 18 juin, il lance son appel.

Le 8 mai 1945

L’Allemagne nazie anéantie, la guerre terminée avec le Reich allemand, s’impose aussitôt la double nécessité de réconcilier les ennemis d’hier et de reconstruire l’Europe.

La renaissance d’une Europe libre

En 1946, Georges Bernanos fait ainsi part de son émotion au retour d’un voyage Outre-Rhin : « L’Allemagne est dans une profonde nuit. J’ai vu le spectre de l’Europe ! Voilà ce que j’ai vu ! J’ai vu le spectre de l’ancienne chrétienté d’Europe. L’Allemagne était une espèce de chrétienté. La Prusse en a fait une nation armée. Hitler a fait de cette nation armée une masse. Une masse irrésistible. Un bloc d’airain, si compact, que pour le briser, l’Europe s’est peut-être brisée elle-même. Si la masse avait pu se sauver, l’Allemagne ne serait pas aujourd’hui que décombre. Et maintenant, nous comprenons très bien que l’Allemagne eut pu être sauvée par une poignée d’hommes libres, dont l’exemple et le martyr eut empêché de se souder la masse allemande lorsqu’il en était temps encore. En parlant ainsi, je reste fidèle à la tradition de l’Europe. Je rends témoignage à la tradition de mon pays. Il ne fut pas seulement au cours des siècles la raison lucide, mais le cœur enflammé de l’Europe. Je suis d’accord avec les hommes du XIII^e siècle comme avec ceux du XVIII^e. Avec saint Bonaventure comme avec Pascal. Le monde ne sera sauvé que par les hommes libres. Il faut faire un monde pour les hommes libres. »

La même année, à Zurich, Churchill lance un appel à « une sorte d’États-Unis d’Europe ».

En 2007

L’Europe toujours à la recherche d’unité

Au début du XXI^e siècle que marquent l'accélération de la mondialisation et l'arrivée sur la scène planétaire des géants de l'Asie, c'est à court terme que se joue l'avenir de l'Europe, (*et de la France en son sein*).

Par dessus les siècles, la voix d'une autre femme rejoint alors celle de Jeanne d'Arc ; mais il s'agit plus maintenant de l'unité de la France ; il s'agit de celle de l'Europe. C'est en novembre 2004 que la Lettone Sandra Kalniete, née dans un Goulag, prend la parole en séance publique de l'Académie des Sciences morales et politiques.

Pour elle, la création de l'Europe ne date pas seulement du 9 mai 1950, jour de la fameuse déclaration de Robert Schuman, mais aussi du 1er mai 2004, jour de l'entrée de dix pays d'Europe centrale et orientale dans l'Union. Parce que, déclare-t-elle, ce jour-là l'Europe a démontré qu'elle avait enfin surmonté « sa damnation historique pour des guerres incessantes entre voisins et qu'elle est devenue un continent de paix. »

L'Europe c'est aussi une partie de ce monde qu'elle ne domine plus et au sein duquel elle doit néanmoins tenir sa place ; par l'unité de ses peuples et pour la continuité de sa civilisation. A la condition, puisque l'avenir n'est jamais assuré, d'avoir conscience que seule la force morale permet de lutter efficacement contre la tendance naturelle des choses à aller vers le pire.

Comme au XV^e siècle, Jeanne d'Arc sut, au service de la France, en apporter la preuve.